

Constitution de l'Association « Oui à la planification éolienne cantonale »

Mardi 4 février 2014 s'est constituée l'Association « Oui à la planification éolienne cantonale », qui a pour but de défendre le contre-projet du Grand Conseil à l'initiative « Avenir des crêtes ». Les principaux partis politiques neuchâtelois composent cette association, ainsi que des représentants des communes de Val-de-Ruz et de Val-de-Travers. L'assemblée constitutive a élu Clarence Chollet et Laurent Schmid à la tête de l'association.

Le 18 mai prochain, la population neuchâteloise devra se prononcer sur l'initiative « Avenir des crêtes : au peuple de décider » ainsi que sur son contre-projet qui vise à introduire dans la Constitution neuchâteloise les principes de la planification éolienne cantonale, à savoir 5 sites et un maximum de 59 éoliennes sur le territoire neuchâtelois. Aux yeux des membres de l'association, il s'agit d'une planification cohérente, efficiente et raisonnable.

Par opposition, l'initiative populaire cantonale « Avenir des crêtes: au peuple de décider » ne garantira pas une planification coordonnée et amènera le peuple à se prononcer à maintes reprises, chaque fois qu'un projet verra le jour ou sera légèrement modifié.

Rappelons que le Grand Conseil neuchâtelois a approuvé par 98 voix contre 3 le contre-projet à l'initiative au mois de novembre 2013. Tous les groupes parlementaires avaient d'ailleurs insisté sur la nécessité et l'urgence de favoriser les efforts en matière d'économie d'énergie et de développement des ressources renouvelables, afin de sortir des ères nucléaire et fossile. La planification éolienne neuchâteloise, ayant pour objectif spécifique le développement de la production d'électricité de manière décentralisée, indigène et renouvelable, couvrirait au minimum 20% de la consommation électrique du canton, amenant ce dernier à 35% d'autonomie énergétique.

L'Association « Oui à la planification éolienne cantonale » sera représentée par une coprésidence assumée par Clarence Chollet, présidente des Verts neuchâtelois et conseillère générale à La Chaux-de-Fonds et Laurent Schmid, député PLR et conseiller communal à Boudry. Le comité directeur est composé de représentants des partis membres de l'association, à savoir le PLR, le PS, les Verts, l'UDC et les Verts'Libéraux. D'autres membres pourraient rejoindre l'association ces prochaines semaines.

Une campagne d'information en vue de la votation du 18 mai sera organisée par l'association, qui mettra un point d'honneur à assurer une présence massive dans la rue. L'objectif est de pouvoir répondre directement aux questions de la population et présenter les nombreux atouts du contre-projet du Grand Conseil.

Contacts :

Clarence Chollet, coprésidente de l'Association « Oui à la planification éolienne cantonale »
078 602 94 92

Laurent Schmid, coprésident de l'Association « Oui à la planification éolienne cantonale »
079 290 12 90